La décarbonation des musiques actuelles, et après ?

ÉBAUCHÉ EN JUILLET 2024 · PUBLIÉ EN MARS 2025

CE TEXTE S'EST NOURRI D'ÉCHANGES AVEC

Pablo BELIME, Consultant d'étude et bifurcation des festivals, Co-président d'Elémen'terre et co-fondateur d'ATOM

François DEBRUYNE, Maître de conférences en sciences de la communication à l'Université de Lille et président de la SMAC Le Grand Mix

Pauline FOURY, Déléguée générale à ECHO – Collectif de la culture durable Hauts-de-France

Anne-Sophie GERVAIS, Consultante et formatrice en transition écologique des territoires

Maxime THIBAULT, Responsable innovation & transition écologique au Centre National de la Musique

A trop se focaliser sur l'impact en termes de mobilités, souvent saisi par la lorgnette des publics, on prend le risque de laisser à l'état d'impensé d'autres voies de transitions du secteur et à ne pas transformer les infrastructures existantes. Une réponse plus globale est-elle seulement possible, et le cas échéant de quelle manière ?

Décarbonation, quand tu nous tiens

Tout·e professionnel·le de la culture le sait : il faut décarboner notre secteur d'activités ! Le mot d'ordre est professé depuis plusieurs années, de rapport [1] en table ronde [2] en passant par les nombreuses études [3] et récentes feuilles de route du ministère et des collectivités locales [4]. Certes, l'empreinte carbone est un gros morceau pour engager la transition écologique du secteur culturel, qui représenterait au bas mot 2 % des émissions de gaz à effet de serre (GES) de la France [5]. Et à l'intérieur de ce gros morceau, un solide bout de gras est pointé du doigt : les mobilités des publics. Elles sont en effet désignées comme largement dominantes, en particulier pour les musées, les festivals et certains lieux de diffusion, bien que les estimations soient rarement consensuelles [6].

Agir sur les mobilités des publics représente à elle seule une tâche immense, et un véritable défi pour les parties concernées. Mais c'est surtout ne prendre le problème que par un (petit) bout, qui n'engage pas véritablement une transformation systémique et concertée du secteur. Parvenir à réduire de 30 % les émissions de GES de votre structure ou événement en incitant aux mobilités faiblement carbonées, c'est très bien. Mais si votre festival change de site dans deux ans ? Si la ligne de bus de nuit à proximité de votre lieu est déviée dans trois ans ? Si votre partenariat avec l'opérateur de mobilité prend fin l'an prochain et que la collectivité compétente vous lâche faute de moyens ? Et si, en raison de votre géniale programmation cette saison, les spectateur·rice·s viennent de très loin et privilégient (comme d'habitude) les moyens de transports les moins écologiques (voiture, avion) ? Rien ne garantit par ailleurs que les gains carbone réalisés ici ne soient limités par des coûts carbone plus élevés là (énergie, numérique, alimentation, etc.). Les inconnues et les impasses sont trop nombreuses lorsqu'on agit isolément sur un seul paramètre…

Chercher, arbitrer, transformer collectivement

Et c'est là où l'on voit que la réponse ne peut qu'être collective pour vraiment changer la donne : à la fois engager collectivement les parties prenantes des filières culturelles [7], et embrasser de manière structurelle les infrastructures dont elles dépendent et les impacts qu'elles produisent. Adopter une approche systémique pour transformer les modes de production, de diffusion et de consommation des activités culturelles permet d'éviter l'écueil de se focaliser uniquement sur l'empreinte carbone. Le prisme carbone incite en effet souvent à penser que des solutions technologiques vont permettre de faire face aux défis, selon le processus identification de l'impact environnemental/chiffrage via des indicateurs/définition d'objectifs en vue de rendre les activités soutenables, approche qui comporte de nombreux biais [8]. Ce serait passer à côté d'autres formes de pollution (plastique, chimique, terres rares et artificialisation des sols…) et d'autres effets imputables aux activités culturelles (précarité sociale, VHSS et inégalités genrées, conditions de travail déplorables, risques psychosociaux, etc.). Il s'agit donc de privilégier une approche pluridimensionnelle s'appuyant sur une refonte des organisations, et donc sensible à l'évolution des métiers et des compétences, et incluant la recherche de co-bénéfices (l'idée n'est pas d'accentuer les inégalités, mais de penser une transition juste et durable).

Une manière opportune et démocratique d'y parvenir tient peut-être en ce triptyque, que décline l'article programmatique du regretté François Ribac dans la revue Audimat : chercher, arbitrer et transformer collectivement [9]. Il y décrit un projet visant à enquêter de façon collaborative sur les moyens d'engager une transformation socio-écologique dans le secteur culturel. L'idée fondamentale est de conjuguer les compétences et expériences d'universitaires spécialistes à celles d'autres groupes sociaux, et notamment les mondes professionnels investigués (mais pas uniquement, on y revient plus loin). Un collectif pluridisciplinaire de chercheur·euse·s des sciences humaines et sociales pourrait par exemple enquêter sur et avec les musées, les salles de concerts et les lieux de spectacle vivant, les festivals et les structures de production musicale en Hauts-de-France, ou dans une perspective comparée avec une autre région pour faire émerger des traits communs et des spécificités territoriales.

Son point de départ consisterait à capitaliser sur les pratiques et savoirs existants via des séminaires publics, où seront partagées des expériences, formes d'enquête, initiatives de transformation écologique et autres expérimentations artistiques. Il s'agirait ensuite de documenter et de cartographier les spécificités caractérisant ces différentes filières culturelles d'une part, et leurs dépendances aux infrastructures externes de l'autre (réseaux de transports et numériques, agroalimentaires et autres ressources naturelles, formes de travail et de salariat, etc.). Cela en n'omettant pas de relever les « internalités positives », c'est-à-dire toutes les formes d'attention et de soin plus ou moins formelles que ces filières produisent également : sociabilités festives, sollicitude et formes d'entraide dans le milieu professionnel, plaisirs et transmission de savoirs divers durant les expériences de découverte des œuvres et d'apprentissage, etc. Ce travail d'enquête prêterait une attention soutenue au point de vue et aux savoirs des personnes et collectifs précaires, et à ceux des « profanes » pour faire un pas de côté et élargir la compréhension des problématiques soulevées.

A partir des empreintes environnementales repérées et des ressources produites [10], on pourrait enfin arbitrer par le biais de conférences de consensus sur les orientations prioritaires et secondaires indispensables à la transformation socio-écologique des filières culturelles investiguées. Ces conférences associeraient les représentant·e·s des mondes professionnels, des élu·e·s, des acteur·rice·s d'associations et d'ONG ainsi que des citoyen·ne·s des territoires, l'idée étant d'établir des consensus orientés vers le bien commun (et donc pas seulement le fait d' « expert·e·s » ou de « pros »). Un agenda de la transformation permettrait ainsi de réduire l'empreinte environnementale et de faire face aux différentes précarités mises en lumière, en se détachant peu à peu des infrastructures externes et en développant une autonomie (énergétique par exemple) pour les filières concernées des différents territoires [11].

Penser ensemble, transformer avec : une double rupture

Quelle différence avec les initiatives de décarbonation du secteur culturel évoquées plus haut, opposeront les sceptiques ? Deux principales.

Ce serait déjà désamorcer le prisme managérial à l'œuvre dans ces initiatives. Construites par les milieux professionnels à la suite du dessaisissement des pouvoirs publics, elles obéissent souvent à un schéma cyclique [12] qui limite les possibilités de changement systémique en se concentrant sur un nombre restreint de facteurs d'impact internes à une filière (la musique, le spectacle vivant, les arts visuels, etc.). Or la situation n'appelle pas à des ajustements localisés et ponctuels, mais à un changement concerté de paradigme, avec des collectivités qui endossent un rôle planificateur stratégique effectif [13]. Celui-ci fait encore défaut aujourd'hui, comme en témoignent le caractère marginal de la transition écologique au sein des politiques culturelles territoriales [14] ou l'absence criante de prise en considération approfondie de ses enjeux dans les maquettes de formation initiale en administration culturelle. Si elles n'échappent pas à tous les biais soulevés ici, un nombre croissant d'initiatives du secteur culturel plaident pour ce type d'approche plus collective et structurelle en interpellant les pouvoirs publics [15]. Soulignons d'ailleurs pour nuancer que ces derniers actent des évolutions favorables, que ce soit par le financement d'expérimentations visant à la transformation des modèles (le dispositif « Alternatives vertes » du ministère de la Culture, les aides aux projets en faveur de la transition écologique du CNM…), ou encore par la structuration territoriale de l'accompagnement aux transitions via la mise en place des Cadres d'action et de coopération pour la transformation écologique (CACTÉ).

Ce serait ensuite réinjecter une vraie délibération démocratique autour d'enjeux qui ne concernent pas que les mondes professionnels, le personnel politique, les technicien·ne·s des collectivités publiques et les « expert·e·s » qui les conseillent, mais bien l'ensemble des citoyen·ne·s « ordinaires » : usager·ère·s des équipements et parties prenantes des événements, bénévoles indispensables à leur réalisation, résident·e·s voisin·e·s impacté·e·s à différents degrés, individus et collectifs précarisés par les situations de prédation… La qualité et l'ambition des préconisations de la Convention citoyenne pour le climat a bien montré tout l'intérêt de ce type de processus, malgré une traduction politique en deçà des espérances. Tout un chacun loue la capacité de la culture et de l'art à transformer les imaginaires à l'œuvre dans nos modes de production et de consommation. Il faut peut-être aussi questionner et changer les manières dont sont identifiées et mises en œuvre les voies de transformations socio-écologiques du secteur culturel. Ce sera la garantie de leur acceptabilité et de leur efficience.

Notes

1 Décarbonons la Culture !, rapport final, The Shift Project, novembre 2021, 209 p.

2 De façon très parlante, le MaMA Music & Convention a fait de la décarbonation l'un de ses 3 grands thèmes abordés en 2023

3 Par exemple : Quel impact carbone pour les lieux et festivals de jazz ?, AJC/Le Périscope, avril 2022, en ligne ; Enquête sur la mobilité des publics et équipes de festival, Festivals en mouvement/Sociotopie, février 2024, 155 p ; Etude Landscape. Le déplacement des publics dans les salles de musiques actuelles, Le Périscope, octobre 2024, 13 p.

4 L'un des cinq axes prioritaires du ministère de la Culture pour piloter la transition écologique du secteur renvoie à la mobilité des publics et la décarbonation des activités culturelles, la feuille de route rev3 2022-2027 de la Région Hauts-de-France fait de la décarbonation des activités le pilier de son action.

5 Une estimation minimale compte tenu des données parcellaires existantes, qui ne tient par exemple pas compte des mobilités générées par la culture ou de la consommation audiovisuelle, soit les deux principaux postes d'émissions du secteur culturel. Voir Guide d'orientation et d'inspiration pour la transition écologique de la culture, ministère de la Culture, janvier 2024, 64 p. Une récente étude estime l'impact de la seule filière musicale à environ 1 % des émissions territoriales en France, ce qui atteste du caractère sous-évalué et incomplet des estimations sur le secteur culturel. Lire Scénarios prospectifs pour orienter la transition (SPOT), CNMlab/cabinet Ramboll, juin 2024, 54 p.

6 Le Louvre estime les visiteurs responsables de 99 % de son impact carbone, la Réunion des musées nationaux-Grand Palais

autour d'un tiers. Pour les festivals, les chiffres varient là aussi en fonction de nombreux paramètres mais l'impact des publics est à chaque fois majoritaire : 41 % en moyenne selon une étude européenne récente menée par A Greener Future, et aux alentours de 60 % en moyenne pour les festivals enquêtés dans les projets Festivals en mouvement et Déclic. Sur les lieux de diffusion, les données sont encore moins consensuelles. Beaucoup de salles de concert ont des bilans carbone où les mobilités des publics apparaissent dominantes, ce que confirme de son côté le Syndeac qui considère les publics responsables des deux tiers des émissions du spectacle vivant. En revanche, le rapport Décarbonons la Culture ! estime que l'impact carbone des salles moyennes en périphérie et des salles moyennes en centre-ville (jauge de 1000 places, 130 à 170 représentations par an) est très largement dominé par le transport des œuvres (environ deux tiers du total), loin devant le transport des publics (environ 15 %). Ce résultat dissonant s'explique peut-être en partie par une méthode de calcul moins fiable : il s'agit d'extrapolations réalisées à partir d'estimations et de moyennes.

7 Cela semble être de plus en plus le cas, avec des initiatives telles que le projet Déclic co-porté par le SMA et la Fédélima, le projet REC autour de la musique enregistrée, la mini-convention climat du réseau des musiques du monde Zone Franche, le projet Festivals en mouvement ou encore des démarches locales comme celles d'ECHO en Hauts-de-France et Les VerdoYantes à Grenoble.

8 Pour une perspective critique, lire « Pour une autre écologie musicale. Partie 1 : L'impasse de l'approche managériale » (Audimat, 3 mai 2023) du sociologue et compositeur François Ribac, malheureusement décédé en novembre dernier.

9 Voir « Pour une autre écologie musicale. Partie 2 : Enquêter pour transformer », Audimat, 4 mai 2023. Les travaux de François Ribac, et tout particulièrement ce double article, ont constitué une source d'inspiration forte et un terreau fertile de discussions amorcées – en lien avec François Debruyne, maître de conférences en sciences de la communication à l'Université de Lille et président de la SMAC Le Grand Mix – pour participer au projet de recherche esquissé dans les lignes qui suivent.

10 Par exemple, cartographies des ressources et infrastructures par activité, formations et autres modes de transfert de savoir-faire, séminaires restituant les avancées du projet et mettant en discussion ses résultats, protocoles de réduction des empreintes…

11 Cette démarche est en cela plus proche des implications du concept de redirection écologique, développé par Emmanuel Bonnet, Diego Landivar et Alexandre Monnin, que de celui de transition qu'ils estiment insuffisant pour répondre aux défis actuels. Cf. Emmanuel Bonnet et al., Héritage et fermeture. Une écologie du démantèlement, Ed. Divergences, 2021, 168 p.

12 Analyse de la situation d'une filière en vase clos et identification d'objectifs d'amélioration/soutien financier public pour accompagner les acteur·rice·s dans ces transformations (très souvent via des appels à projets favorisant les structures les plus dotées)/émergence de méthodes de mesure et de technologies « réponses »/nouveau bilan global (très souvent moins-disant) et nouveaux objectifs (sans contraintes réelles).

13 Les éco-conseiller·ère·s reconnu·e·s du secteur le rappellent souvent, à l'instar de Charlotte Rotureau dans cet entretien croisé : « (…) Mais ce qui fait la bascule, c'est le collectif. Le sujet écologique est un enjeu systémique, c'est-à-dire qu'il touche toute la filière ; les réponses ne pourront pas être isolées, elles devront être collectives pour permettre l'évolution de la filière culturelle. Le changement vient en faisant, il est donc essentiel d'agir au niveau des politiques publiques et des organisations ». Cf. « Un nouveau métier : écoconseiller », Culture & Recherche, ministère de la Culture, n° 145, automne-hiver 2023, p. 65.

14 Ce que souligne l'analyse issue du récent baromètre national 2024 sur les budgets et choix culturels des collectivités territoriales, produit annuellement par l'Observatoire des politiques culturelles. Si une diversité de ressources pour accompagner les acteur·rice·s des filières culturelles se développe (référentiels, guides, boîtes à outils, etc.), de nombreux angles morts subsistent : la question des financements dédiés pour permettre d'enclencher véritablement ces transitions, l'acculturation des personnels des collectivités aux enjeux socio-écologiques du secteur, mais aussi l'adoption d'une approche intersectorielle et coopérative (interne aux services des collectivités, mais aussi entre niveaux de collectivités et leurs groupements).

15 En France, voir par exemple le plan d'action commun pour une transformation écologique du spectacle vivant défendu par 14 organisations de différentes filières, le livret sur la mutation écologique du spectacle vivant du Syndeac, les propositions pour un spectacle vivant écoresponsable du Synavi ; en Belgique, les recommandations intersectorielles pour des politiques culturelles orientées transition durable de EventChange. Des préconisations communes se dégagent de ces initiatives aux priorités et aux périmètres variables : la formation des professionnel·le·s et la sensibilisation individuelle et collective, la mutualisation des moyens humains, financiers et logistiques, la transformation en profondeur des modes de production et de création, la révision de l'évaluation et du financement des activités culturelles, ou encore l'action sur les mobilités.

Ce sujet vous fait réagir ? Retrouvez le texte en ligne et partagez votre avis :
https://www.haute-fidelite.org/caditquoi-3-apres-decarbonation.html